

DÉCEMBRE 2004

→ COLLOQUE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ESPACE INSULAIRE

Les 6 et 7 décembre derniers, avait lieu à l'Université de La Réunion un colloque intitulé « Maîtrise de l'Énergie et développement durable en espace insulaire » organisé à l'initiative de l'Agence Régionale de l'Énergie Réunion (ARER). Ce colloque a été l'occasion pour l'ensemble des acteurs concernés par la maîtrise de l'énergie à La Réunion de débattre des perspectives énergétiques locales dans le cadre de quatre ateliers :

- Quels indicateurs et outils pour la maîtrise de l'énergie à l'échelle locale ?
- Confort thermique et performances énergétiques du bâtiment, matériaux et filières
- Maîtrise de l'Énergie, aménagement du territoire et urbanisme
- Transports et économies d'énergie.

→ COLLOQUE « LA MONDIALISATION DANS L'OcéAN INDIEN : ÉTAT DES LIEUX, ENJEUX ET PERSPECTIVES »

Les 9 et 10 décembre 2004 s'est tenu à l'Université de La Réunion un colloque autour du thème : « la mondialisation dans l'océan Indien : état des lieux, enjeux et perspectives ». Organisé sous le haut patronage de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale (IHEDN) de l'océan Indien et grâce à une fructueuse collaboration entre l'Université de La Réunion, le Commandement Supérieur des Forces Armées dans la zone Sud de l'océan Indien (FAZSOI), le Conseil Régional et la Préfecture, ce colloque visait à jeter les bases d'une réflexion permettant une appréhension transversale du phénomène de la mondialisation dans cette zone géographique. Economiste, politologue, praticien hospitalier, élus locaux et d'autres personnalités telles que Mme Catherine BOIVINEAU (Ambassadeur de France à Madagascar), M. Marcel RANJEVA (Ministre des Affaires Étrangères Malgaches) ou encore M. Mansour KAMARDINE (Député de Mayotte) sont intervenus pour livrer leur vision de la mondialisation dans l'océan Indien. Les actes du colloque feront l'objet d'une publication ultérieure sous forme numérisée.

→ DEUXIÈME RENCONTRE FRANCO-INDIENNE DE BIO-INFORMATIQUE

Du 10 au 12 Décembre 2004, la Faculté des Sciences et Technologies à travers son Laboratoire de Biochimie et de Génétique Moléculaire (LBGM – EA 2526) organisait la seconde rencontre franco-indienne de Bio-Informatique en partenariat avec la Région Réunion et le Ministère des Affaires Étrangères. Au total, ce sont près de 50 chercheurs qui ont participé à cette rencontre dont des chercheurs indiens issus d'institutions prestigieuses telles que l'Indian Institute of Science, l'Indian Institute of Technology, l'Université Jawaralhal Nehru de Delhi ou

encore le National Institute of Immunology. L'Université Pierre et Marie Curie, l'INSERM, le CNRS, l'École Normale Supérieure de Paris et l'Université de Montpellier II, ont également pris part à cette rencontre par le biais de leurs chercheurs. En complément à cette manifestation était organisée un séminaire portant sur les aspects neurologiques, immunologiques et métaboliques des maladies chroniques.

→ PARTICIPATION DE L'UNIVERSITÉ À UN ATELIER FRANCO-SUD AFRICAIN CONSACRÉ À LA BIODIVERSITÉ À LA RÉUNION

Les chercheurs réunionnais et sud-africains se sont donnés rendez-vous afin de participer à un atelier de travail commun consacré à la biodiversité. La coordination de cet atelier a été réalisée conjointement par le Pr. Dominique STRASBERG et le Dr. S. BARRET (UMR Peuplement Végétaux et bio-agresseurs en milieu tropical), par le Pr. D. RICHARDSON (Institute for Plant Conservation, Cape Town University) et le Dr. M. ROUGET (National Botanical Institute, Cape Town). Les objectifs de cet atelier étaient d'une part de produire un rapport sur l'état de la recherche dans le domaine de la biodiversité à La Réunion en regard des récents travaux dans ce domaine en Afrique du Sud et d'autre part de mettre en place un programme de travail commun entre chercheurs des deux pays.

JANVIER 2005

→ VISITE DE MONSIEUR XAVIER DARCOS, MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA COOPÉRATION, AU DÉVELOPPEMENT ET À LA FRANCOPHONIE



Le 15 janvier dernier, l'Université de La Réunion accueillait M. Xavier DARCOS, Ministre Délégué à la Coopération, au Développement et à la Francophonie dans le cadre d'une table ronde portant sur les risques naturels majeurs encourus à La Réunion et dans la zone sud de l'océan Indien. Cette table ronde,

précédée d'une présentation générale des risques naturels majeurs réalisée par le Pr. Patrick BACHELERY (Directeur du Laboratoire des Sciences de la Terre de l'Université de La Réunion – EA 6), s'est déroulée en deux temps forts :

- un échange avec les scientifiques sur l'état de la recherche, les systèmes de prévision et la contribution à la mise en place de systèmes d'alerte
- un échange avec les acteurs de la sécurité civile pour l'aspect opérationnel relatif à la gestion de la crise et les capacités d'intervention dans la zone océan Indien.

→ PROMOTIONS ET RÉUSSITE AUX CONCOURS

Ont été promus sur tableau d'avancement pour 2005 :

- Jimmy KO KOVOK YUN
en tant qu'Ingénieur 1ère classe
- Denis ROBIN
en tant que Technicien de classe supérieure
- Marie-Renée MARTINEZ
en tant qu'Agent Principal
- Marie-Céline LAURET
en tant qu'AST 1ère classe

Pierre-Olivier SEMPERE a été reçu au concours de CASU.

→ LANCEMENT DE CAMPUS FLASH

L'Université de La Réunion a lancé depuis le 10 février 2005 une lettre d'information mensuelle baptisée « Campus Flash ». Cette lettre destinée à l'ensemble de la communauté universitaire recense tous les événements organisés par les différents services au cours du mois. Il est disponible dans les bibliothèques, à l'accueil des composantes mais également au SCAOIP et dans les Maisons de l'Étudiant. Une version électronique est téléchargeable depuis le site Internet de l'Université dans la rubrique « Actualités ».

CAMPUS
contact



CAMPUS CONTACT, JOURNAL INTERNE DE L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION,
15, AVENUE RENÉ-CASSIN, 97715, SAINT-DENIS MESSAG CEDEX 9
BIMESTRIEL – DÉPÔT LÉGAL : 2824 - FÉVRIER 2005
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Pr. SERGE SVIZZERO
RÉDACTRICE EN CHEF : JOANN HOAREAU
CONTACT SERVICE COMMUNICATION : TÉL : 02 62 93 81 08
FAX : 02 62 93 80 13 – COURRIEL : UR.COM@UNIV-REUNION.FR
IMPRIMERIE : GRAPHICA – 305, RUE COMMUNAUTÉ, 97440 SAINT-ANDRÉ
ISSN : EN COURS



EDITORIAL

- QUELLE MOBILITÉ FAUT-IL ENCOURAGER ?
PAGE 02

PORTRAIT

- JEAN-CLAUDE MIRE, LE NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UNIVERSITÉ
PAGE 02

DEUX FORMATIONS A LA LOUPE

- LE MASTER RELATIONS INTERNATIONALES EUROPE-OCÉAN INDIEN
- LA LICENCE PROFESSIONNELLE BANQUES/ASSURANCES
PAGE 03

ENTREPRISES

- LE BUREAU DES STAGES
PAGE 04

RECHERCHE

- LES THÈSES DU MOIS DE DÉCEMBRE 2004
- LE CRESOI À LA MAIRIE DE PARIS
PAGE 05

ÉVÈNEMENT

- PARTICIPATION DE L'IUT AU SALON RÉGAL
PAGE 06

ÉVÈNEMENT

- PROJET COMMÉMORATIF COORDONNÉ PAR LA CHAIRE UNESCO
PAGE 07

EN BREF

- QUELQUES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS
PAGE 08

QUELLE MOBILITÉ ÉTUDIANTE FAUT-IL ENCOURAGER ?



Un nombre important de mesures et d'organismes encourage la mobilité étudiante au départ de La Réunion. Si cet encouragement semble consensuel, une analyse des formes et des conséquences de cette mobilité

mérite d'être effectuée. En effet, une rapide réflexion conduit à observer qu'il existe non pas un mais plusieurs types de mobilité. Trois critères permettent de dresser une typologie sommaire. D'abord la mobilité est académique ou professionnalisante selon qu'elle est motivée par la poursuite d'étude ou par la recherche d'un stage en entreprise. Ensuite, la mobilité peut être définitive ou temporaire. Enfin, la mobilité est, du point de vue de La Réunion, entrante ou sortante.

Parmi toutes ces formes de mobilité, quelle sont celles qu'il faut encourager en priorité ?

– La mobilité sortante, académique et définitive doit bien sûr être soutenue lorsque l'étudiant désire poursuivre

des études non disponibles à La Réunion (ex : psychologie, sociologie).

– La mobilité sortante et professionnalisante doit être encouragée car, dans beaucoup de domaines, il n'existe pas à La Réunion d'entreprises de taille suffisante pour accueillir des étudiants en stage.

– La mobilité sortante et académique doit être facilitée lorsqu'elle est temporaire. En effet, cette mobilité temporaire permet aux jeunes Réunionnais « de voir autre chose », d'avoir de nouveaux contacts, de nouvelles expériences, que l'éloignement géographique, l'insularité et l'exiguïté de La Réunion ne permettent pas. Ce type de mobilité est plus accessible sous le nouveau dispositif LMD qui permet aux étudiants de suivre un ou plusieurs semestres d'études dans un autre établissement.

Ce qui, par contre doit être évité, c'est une mobilité sortante et définitive surtout si elle intervient après le niveau Deug ou licence. En effet, ce départ définitif pénalise le développement de l'Université mais plus généralement celui de La Réunion. Aujourd'hui, La Réunion a aussi besoin, pour conforter son développement, de diplômés de niveau Master ou ingénieurs, c'est à dire de diplômés capables

d'entreprendre et d'innover. Envoyer nos étudiants en métropole après le Deug ou la licence, c'est limiter le développement d'un secteur clé, le secteur Recherche-Développement à La Réunion.

En conclusion, il ne faut pas empêcher la mobilité étudiante, mais certaines formes de cette mobilité sont à encourager plus que d'autres. Au niveau licence, la mobilité sortante et définitive, académique ou professionnelle, est à soutenir pour des bacheliers issus de filières peu compatibles avec l'enseignement supérieur (Bac pro). Au niveau Master, il faut renforcer les effectifs étudiants car ce niveau d'études est peu alimenté et conditionne la capacité de recherche et d'innovation de La Réunion. Pour ce faire, plusieurs actions sont entreprises. Parmi celles-ci, l'université sera présente sur plusieurs « salons de l'étudiant » organisés à l'étranger (Maurice, Singapour, Hong Kong) et pour la première fois, au salon de l'Étudiant qui se tiendra à Paris du 17 au 20 mars. Notre objectif : attirer des étudiants au niveau Master et Doctorat pour que les flux de la mobilité étudiante ne soient pas unidirectionnels

Pr. Serge SVIZZERO

Président de l'Université de La Réunion

PORTRAIT



JEAN-CLAUDE MIRE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UNIVERSITÉ DEPUIS LE 15 JANVIER 2005.

Licence de droit public (Université Paris 1) en poche, Jean-Claude MIRE fait ses débuts dans l'administration de l'éducation nationale au Rectorat de Versailles. Un choix à mettre sur le compte d'une certaine prédestination (ses parents étaient tous deux fonctionnaires) mais également d'une volonté, qui s'affirmera au fil de sa carrière, de contribuer au fonctionnement du système éducatif.

C'est donc en 1981 que Jean-Claude MIRE accède par concours au corps des attachés d'administration scolaire et universitaire (AASU) et commence sa carrière au Rectorat de Versailles en tant que chargé des affaires juridiques, contentieuses et disciplinaires. Il occupera ce poste jusqu'en 1990, date à laquelle il devient chef de bureau de gestion au sein de la Division des Personnels Enseignants. En 1992, sa réussite à l'examen professionnel d'accès au grade d'attaché principal (APASU) intervient parallèlement à sa nomination dans les fonctions d'adjoint au chef de division. Promu au grade de Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques le 14 juillet 1995, il obtient en même temps sa mutation à l'Université de La Réunion et est affecté en septembre à la tête de la Division des Personnels, des Traitements et des Affaires Réglementai-

res (DIPTAR). A la rentrée de 1999, il prend la responsabilité d'une structure nouvelle, le Service des Affaires Juridiques (SAJ). Il assure également les fonctions d'adjoint au Secrétaire Général. Reçu au concours de Conseiller d'administration scolaire et universitaire (CASU) en 2002, Jean-Claude MIRE effectue durant l'année 2002-2003 un stage en alternance dans l'académie et à l'Ecole Supérieure de l'Education Nationale à Poitiers. Il met à profit cette période pour obtenir à l'IAE de Poitiers un DESS de Gestion et Administration des Etablissements Publics du Système Educatif. En septembre 2003, il est titularisé dans le corps des CASU et inaugure les fonctions de Directeur des Ressources Humaines (DRH) de l'Université, qu'il cumule avec celles d'adjoint à la Secrétaire Générale. S'étant porté candidat sur l'emploi devenu vacant

de Secrétaire Général de l'Université il y est nommé à compter du 15 janvier 2005. Dans ces nouvelles responsabilités dont il ne méconnaît aucunement l'ampleur, Jean-Claude MIRE entend continuer à s'inspirer des principes du management participatif en mobilisant ses facultés d'écoute et de dialogue. Sa définition synthétique du rôle d'un secrétaire général d'université est claire : assister l'équipe présidentielle, investir des pouvoirs de gouvernance de l'université, dans le pilotage de la gestion et garantir au sein de l'équipe de direction, l'efficacité des services d'appui aux missions d'enseignement et de recherche de l'établissement. Le Secrétaire Général doit être un facilitateur au service d'une stratégie et ce faisant, il doit savoir au quotidien discerner la frontière entre la sphère administrative et ce qui relève du champ politique.

DEUX FORMATIONS A LA LOUPE

LE MASTER RELATIONS INTERNATIONALES EUROPE-OCEAN INDIEN :

Une formation originale et pluridisciplinaire qui consolidera le rayonnement scientifique et pédagogique de notre université

Avec l'entrée en vigueur de la réforme Licence-Master-Doctorat (LMD) à la rentrée 2005, un nouveau Master intitulé « Relations Internationales Europe – Océan Indien » viendra étoffer l'offre des formations disponibles à l'Université de La Réunion. Sous la direction du Pr. Laurent SERMET, ce nouveau Master fait l'objet d'une direction collégiale associant Pr. Denys SIMON, Pr. Yvan COMBEAU, Dr. Isabelle SOUBAYA et Dr. Damien DESCHAMPS. Chacun de ces enseignants-chercheurs est plus particulièrement en charge des disciplines suivantes : droit, relations internationales, histoire, économie et science politique. Ce nouveau diplôme proposera aux étudiants un panel d'enseignements transversaux afin de les former aux carrières tournées vers l'international, l'Europe et la zone océan Indien. Révélateur d'une volonté d'ouverture au monde, la mise en place prochaine de ce Master confirme le rôle d'interface entre l'Europe et l'océan Indien joué par notre établissement dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche.

CONDITIONS D'ACCÈS (OUVERT AUX ÉTUDIANTS FRANÇAIS, EUROPÉENS ET DE LA ZONE OCÉAN INDIEN)

- En niveau M1 : étudiants titulaires d'une licence ou d'un parcours complet en L ou d'un diplôme français ou étranger jugé équivalent.
- En niveau M2 : étudiants justifiant de l'acquisition des 60 crédits nécessaires à l'obtention du niveau M1 ou d'un titre, diplôme ou formation d'une institution française ou étrangère reconnu comme équivalent

DISCIPLINES ENSEIGNÉES

- Droit (systèmes juridiques nationaux et droit international, droit et politique communautaires de l'intégration, du développement et de l'ultrapériphérie...);
- Politique (géopolitique et géostratégie, théories politiques des relations internationales...);
- Relations internationales (système de sécurité collective depuis 1945, politiques publiques européennes...);
- Histoire (histoire des relations internationales, histoire politique de l'océan Indien...);
- Economie (économie internationale, régionalismes et multilatéralisme économiques...);
- Langue anglaise obligatoire.

DÉBOUCHÉS

- les métiers de la diplomatie relevant du Ministère des Affaires Etrangères, de la fonction publique communautaire, du commissariat aux armées et leur concours ;
- les emplois relevant de la politique de coopération régionale menée par les collectivités locales de La Réunion et les sociétés locales d'économie mixte ;
- les emplois relatifs à l'analyse politique des relations internationales.

Contacteur Laurent SERMET au 02 62 93 83 21
ou par mail laurent.sermet@univ-reunion.fr

LA LICENCE PROFESSIONNELLE BANQUES/ASSURANCES :

Un diplôme national qui combine acquisition de savoirs et insertion sur le marché du travail local



Dispensée à l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Saint-Pierre depuis octobre 2004, la licence professionnelle Banques/Assurances se veut résolument tournée vers la professionnalisation des étudiants en leur proposant une formation en alternance. Résultat d'un étroit partenariat entre les sociétés bancaires et compagnies d'assurances réunionnaises d'une part et de l'IUT de Saint-Pierre d'autre part, cette licence sélectionne chaque année 25 étudiants désireux de devenir conseillers clientèle particulier et professionnel. Reconnue comme diplôme national de niveau Bac+3, elle bénéficie d'une excellente réputation à mettre sur le compte du niveau très élevé des exigences tant professionnelles que diplômantes qu'elle comporte.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Première sélection par l'IUT de candidats ayant un niveau Bac+2 (BTS Action Commerciale, DEUG d'Economie, de Géographie ou d'Administration Economique et Sociale, DUT en GEA...);
- Seconde sélection effectuée par les banques et compagnies d'assurances qui proposent aux candidats retenus un contrat de professionnalisation en CDD.

DESCRIPTIF

- Enseignement dispensé à 30% par des universitaires et à 70% par des professionnels pour un total de 560 heures réparties sur 12 mois avec des cours généraux (connaissance de l'environnement général, du produit, de la clientèle, gestion, ...) et des cours plus pratiques (mise en situation de négociation commerciale,...);
- En parallèle, formation en entreprise.

DÉBOUCHÉS

Embauche en Contrat à Durée Indéterminée (CDI) dans l'entreprise où le contrat de professionnalisation a été souscrit sous réserve d'atteinte des objectifs commerciaux et de réussite à l'examen qui sanctionne l'obtention de la licence professionnelle.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Alain BARBIER au 02 62 96 28 82
ou par mail alain.barbier@univ-reunion.fr

LE SERVICE COMMUN D'ACCUEIL, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Composé d'une quinzaine de personnes (dont 2 situées sur le site du Tampon) et placé sous la direction de Julien BADDOUR, ce service commun de l'Université de La Réunion assure une triple mission visant à :

- accueillir, informer et d'orienter les lycéens, les étudiants et les publics intéressés par les études supérieures,
- lutter contre l'échec notamment en première année,
- favoriser l'insertion professionnelle.



JULIEN BADDOUR
DIRECTEUR DU SCAOIP

Outre les traditionnelles journées d'accueil organisées pour les primo-inscrits et les journées Portes Ouvertes aux Lycéens, ce service a également mis en place depuis 2001 un dispositif appelé « les Ateliers de La Réussite » grâce au généreux concours financier du Conseil Général.

Ce dispositif se décline en deux volets :

- l'opération Cap vers la Réussite qui offre la possibilité aux étudiants en difficulté dans certaines matières de bénéficier d'un encadrement renforcé et d'un soutien pédagogique,
- l'opération Changer de Cap qui s'adresse aux étudiants mal orientés en leur proposant soit une réorientation vers des filières qui leur correspondent mieux, soit une aide pour construire un nouveau projet d'études et d'insertion professionnelle.

Dans ce dispositif le tutorat et le Bureau des Stages occupent une place importante.

Pour de plus amples informations veuillez contacter le 02 62 93 81 20 ou scaoip@univ-reunion.fr

LE BUREAU DES STAGES, PORTE D'ENTRÉE VERS LE MONDE PROFESSIONNEL

Comment concilier études et expérience professionnelle ? Un dilemme récurrent pour les étudiants qui ont souvent du mal à articuler dans le cadre de leurs études les savoirs acquis à l'Université et leur mise en pratique dans le monde du travail. Afin de donner aux étudiants réunionnais l'opportunité d'acquérir de l'expérience au cours de leur parcours universitaire, le Service Commun d'Accueil, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCAOIP) a mis en place depuis quelques années un Bureau des Stages. Véritable interface entre le monde socio-économique local et les étudiants, ce bureau a réussi à placer 300 étudiants en stage dans 115 entreprises réunionnaises au cours de l'année 2003-2004.

Mis en place depuis 2001 dans le cadre d'une opération baptisée « Les Ateliers de La Réussite » et financée par le Conseil Général, le Bureau des Stages propose aux étudiants de trouver des stages auprès d'entreprises publiques ou privées mais également auprès des collectivités territoriales. L'originalité du dispositif repose sur le fait qu'aucun profil n'est laissé de côté : quel que soit son niveau d'études ou sa filière, tout étudiant peut trouver un stage qui lui corresponde notamment grâce au bon vouloir des entreprises qui ont accepté de jouer le jeu en donnant leur chance à tous les étudiants y compris ceux issus de premiers cycles.

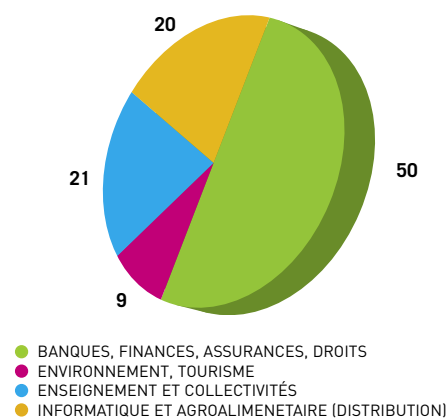
Ce système met l'accent sur une professionnalisation avancée des étudiants par le biais de stages leur permettant de réaliser des missions ponctuelles au sein des structures tout en prenant part à leur fonctionnement mais aussi d'agrémenter leur curriculum vitae d'expériences professionnelles significatives. Pourtant, comme le précise Julien BADDOUR, Directeur du SCAOIP, « peu d'universités en France ont mis en place un tel dispositif destiné véritablement aux étudiants et directement tourné vers la professionnalisation au cours des études ».

Du côté des entreprises et des collectivités, ce système connaît un succès grandissant au fil du temps : elles sont de plus en plus nombreuses chaque année à proposer des offres de stage et à mobiliser les savoirs et savoir-faire disponibles chez nos étudiants. Il n'est d'ailleurs pas rare que ces stages débouchent pour certains sur une embauche définitive en fin de cursus universitaire. Au final donc, les deux parties y trouvent leur compte : les étudiants qui, grâce à ce système, sont mieux

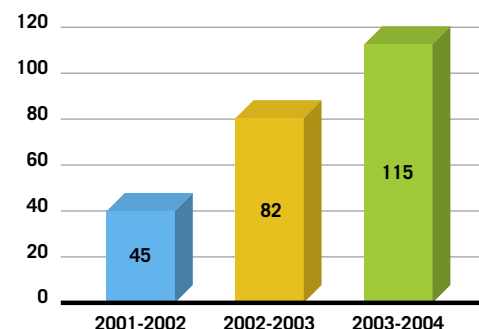
armés pour affronter le marché de travail une fois diplômés et les partenaires du monde socio-économique qui trouvent en l'Université un véritable réservoir de compétences.

Pour de plus amples informations
Contacter le 02 62 93 81 13 ou par mail
au bureau_stages@univ-reunion.fr

RÉPARTITION DES STAGES EFFECTUÉS SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉS EN 2003 - 2004 (EN POURCENTAGE)



NOMBRE DE PARTENAIRES DEPUIS 2001-2002



LES HISTORIENS DU C.RE.S.O.I. À LA MAIRIE DE PARIS



En ce début d'année 2005, l'Université de La Réunion était à l'honneur dans la capitale. A l'initiative de l'Association Réunionnaise Communication et Culture (A.R.C.C.) – Océan Indien, la Mairie de Paris accueillait dans son Hôtel de Ville, le 21 janvier 2005, les historiens du C.RE.S.O.I. (Centre de REcherches sur les Sociétés de l'océan Indien). pour une série de conférences dans le cadre du colloque intitulé "Le Sud-ouest de l'océan Indien du 18ème siècle à nos jours – Les élans partagés entre tradition et modernité". Cette manifestation bénéficiait du partenariat du Conseil Général et du Conseil Régional de La Réunion, de La Ville de Paris et du Ministère de l'Outre-Mer.

Ce colloque s'ouvrait par l'intervention de M. Jean Claude Judith de Salins (Président de l'ARCC) qui demandait une minute de silence en mémoire des morts du tsunami dans l'océan Indien. Les communications ont lancé le débat en abordant successivement (et chronologiquement) des questions liées à l'histoire culturelle, politique et aux relations internationales dans l'océan Indien.

Sont intervenus :

- Prosper ÈVE (Pr. Histoire moderne) : "Les femmes des Mascareignes dans les récits des voyageurs au début du 19^e siècle",

- Sudel FUMA (Pr. Histoire contemporaine, Directeur de la Chaire UNESCO) : "Les racines indo-océaniques de la musique traditionnelle réunionnaise",
- Yvan COMBEAU (Pr. Histoire contemporaine, Directeur du C.RE.S.O.I.) : "La Réunion et Madagascar dans l'Histoire du temps présent",
- Edmond MAESTRI (Pr. émérite d'Histoire contemporaine) : "L'océan Indien, d'hier à aujourd'hui, considérations géopolitiques".

Ces interventions présentaient (et valorisaient) ainsi un état des recherches menées au sein du C.RE.S.O.I. (EA 12 « Espaces et Sociétés de l'océan Indien » avec le CREGUR) sur ces champs de l'histoire des sociétés de l'océan Indien. Une façon d'exprimer, comme le soulignaient les organisateurs du colloque, que « La mer indienne, c'est le monde de la diversité... C'est un laboratoire de sociétés originales, comoriennes, malgaches, mauriciennes, réunionnaises, rodriguaises, seychelloises... ».

LES THÈSES DU MOIS DE DÉCEMBRE 2004

02/12/2004 DROIT FISCAL – DROIT PUBLIC
CENTRE DE RECHERCHE JURIDIQUE (CRJ, EA 14)

Taha BANGUI – La notion de garanties du contribuable.

Mention Très Honorable

Directeur de thèse Pr. Jean LAMARQUE,
Université Paris II

03/12/2004 MÉCANIQUE – GÉNIE CIVIL
LABORATOIRE DE GÉNIE INDUSTRIEL (LGI, EA 2425)

Alain BASTIDE – Etude de la ventilation naturelle à l'aide de la mécanique des fluides numérique dans des bâtiments à grandes ouvertures. Application à l'amélioration d'un modèle aérodynamique nodal et au confort thermique.

Mention Très Honorable avec Félicitations du jury

Directeur de thèse Pr. Harry BOYER,
Université de La Réunion

03/12/04 SCIENCES DE GESTION
GROUPE DE RECHERCHE ET D'ETUDE SUR LA GESTION ET L'ENTREPRISE DANS L'OCÉAN INDIEN (GREGEI, EA 1707) – FACIREM

Sinove MARDE – La prise de décision du couple de consommateurs : une analyse par les chaînes moyens-fins. Mention Très honorable avec Félicitations du jury

Directeur de thèse Pr. Jacques-Marie AURIFEILLE,
Université de La Réunion

03/12/04 STAPS
CENTRE UNIVERSITAIRE EN ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (CURAPS)

Sylvain CUBIZOLLES – Les envols du moi : contribution à une approche compréhensive du lien social.

Mention Très Honorable avec Félicitations du Jury

Directeur de thèse Pr. Pascal DURET,
Université de La Réunion

08/12/04 PHYSIQUE ENERGÉTIQUE
LABORATOIRE DE GÉNIE INDUSTRIEL (LGI, EA 2524)

Eric FOCK – Modélisation hybride en physique du bâtiment/ Proposition d'outils d'optimisation des paramètres neuronaux/ Application à la modélisation des systèmes de traitements d'air.

Mention Très Honorable

Directeur de thèse Pr. Jean-Claude GATINA,
Université de La Réunion

13/12/04 PHYSIQUE DE L'ATMOSPHÈRE
LABORATOIRE DE PHYSIQUE DE L'ATMOSPHÈRE (LPA, EA 7)

Bertrand CADET – Etude des Cirrus dans la zone tropicale sud de l'océan Indien à partir des données Lidar de la Réunion : analyse comparative des méthodes de restitution et étude de la variabilité saisonnière et diurne

Mention Très honorable avec Félicitations du jury

Directeur de thèse Pr. Serge BALDY,
Université de La Réunion

21/12/04 SCIENCES ECONOMIQUES
CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHE ECONOMIQUES ET SOCIALES DE L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION (CERESUR, EA 13)

Jean François HOARAU – Le mésalignement du taux de change réel dans le cadre d'une petite économie ouverte : causes, procédures d'estimation et politiques de correction - une application à l'économie australienne -

Mention très Honorable avec Félicitations du Jury

Directeur de thèse Pr. Serge SVIZZERO,
Université de La Réunion



LE DÉPARTEMENT DE GÉNIE BIOLOGIQUE AU SALON RÉGAL

Les 28 étudiants de 1^{ère} année du DUT Génie Biologique, option « Industries Alimentaires et Biologiques » de l'IUT de Saint-Pierre étaient présents sur le stand de la Chambre des Métiers, lors du Salon Régional, manifestation qui s'était déroulée du 1^{er} au 5 décembre 2004. En effet, dans le cadre d'un partenariat entre La Chambre des Métiers et le Département Génie Biologique de l'IUT et pour un projet tutoré, les jeunes ont participé activement à la présentation et à la vente de produits gastronomiques de 6 artisans proposant des produits aux concepts innovants.

Ce partenariat a été une expérience enrichissante pour les étudiants. Il leur a permis de découvrir le monde de l'entreprise agroalimentaire. Avant le Salon, ils ont pu se familiariser aux différentes techniques de transformation, de conservation, d'emballage et de commercialisation des produits sur les différents sites d'exploitation.

Leur présence sur les stands leur a donné l'opportunité de mettre en pratique leurs compétences scientifiques, techniques et commerciales. D'autres entreprises artisanales et industrielles

ont été contactées afin de préparer des actions futures à inclure dans leur cursus. Le contact avec un large public leur a permis de mettre en pratique leur formation en communication. Quatre d'entre eux en ont fait plus particulièrement la preuve en se chargeant de la coordination entre les deux institutions et les entreprises et de la logistique. Les responsables de La Chambre des Métiers ont sollicité l'IUT pour une collaboration dans la préparation et l'accompagnement des entreprises artisanales à promouvoir. Ils ont salué de façon

unanime la disponibilité, la motivation et l'engagement dont les jeunes ont fait preuve tout au long de ce projet. Par ailleurs, le Président de la Chambre des Métiers les a conviés le 10 février 2005 à une réception au cours de laquelle il leur remettra, à titre de reconnaissance, une attestation individuelle de participation à ce Salon, attestation valorisant leur cursus universitaire et professionnel.

Le caractère très professionnalisant de la formation du DUT Génie Biologique, qui rappelons-le, s'est ouverte à la rentrée 2004, s'est vérifié à travers cette participation au Salon et par une suite concrète qui en a résulté. En effet, la Société CRETE D'OR a proposé à nos étudiants des contrats d'embauche sous forme de « job d'étudiant ». Ainsi, après seulement quatre mois de formation, dix étudiants occupent un emploi temporaire dans les ateliers de transformation et de conditionnement de volaille de cette Société. Pour mener à bien l'adéquation formation-emploi, Pascal BARET, le Chef du Département, a rencontré Madame DUPLESSIS la Directrice des Ressources Humaines de cette entreprise.

En conséquence, l'emploi du temps a été réaménagé afin de favoriser ces emplois les vendredis après-midi et samedis.

Dans la même logique, la participation de l'ensemble de la promotion à d'autres actions émanant de professionnels est déjà programmée pour 2005.

DE FORT DAUPHIN À LA RÉUNION : UN PROJET COMMÉMORATIF COORDONNÉ PAR LA CHAIRE UNESCO DE L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Le 16 décembre dernier, Fort Dauphin, ville située sur la côte Sud-Est de Madagascar, était à l'honneur avec l'inauguration officielle de deux stèles commémoratives et d'un jardin endémique. La concrétisation de ce projet à la fois culturel et historique a été coordonnée par Sudel FUMA, Professeur d'Histoire à l'Université de La Réunion où il assure également la direction de la Chaire UNESCO. Une manière originale et symbolique de célébrer les racines communes qui existent entre l'ancienne Ile Bourbon et la Grande Ile quatre jours avant que la traditionnelle Fet Kaf réunionnaise ne batte son plein en mémoire de l'abolition de l'esclavage.

Nous sommes en 1663, au temps de la traite négrière et de l'esclavage : deux Français, Louis PAYEN et Pierre PAU ainsi que dix Malgaches dont trois femmes quittent Fort Dauphin pour venir s'installer à l'Ile Bourbon. On assiste alors à la première véritable colonisation de la Réunion de laquelle découlera l'interculturalité qui continue encore aujourd'hui à caractériser notre île.

341 années plus tard, d'une rencontre fortuite entre Sudel FUMA et Constant GASSTSAR, député malgache et président de l'association Eco Dev de Madagascar naîtra un projet scellant la mémoire collective des deux îles : installer des stèles à Fort Dauphin pour rappeler aux Malgaches et aux Réunionnais leurs destins croisés. « Fort Dauphin restera le symbole visible d'une histoire commune, faite dans la douleur avec l'esclavage et la colonisation, parfois dans la joie quand les hommes et femmes ont transcendé par leurs unions les systèmes d'asservissement » comme l'a précisé Sudel FUMA dans son discours lors de l'inauguration officielle du 16 décembre 2004.

Pour mener à bien ce projet, un tandem d'artistes, l'une réunionnaise (Dolène FUMA-COURTIS) et l'autre malgache (Rabemanjara) ont accepté de mettre à profit leur talent un mois durant afin réaliser deux sculptures symbolisant les liens indéléfectibles qui existent entre les deux îles. Parallèlement, un jardin endémique composé notamment de trois espèces réunionnaises d'origine malgache a vu le jour non loin du site d'implantation des stèles.

Ces deux réalisations ne constituent pas une fin en soi mais bel et bien la première étape d'un projet plus vaste de reconstitution symbolique de « La Route de l'Esclave » dans l'ensemble de la zone océan Indien. Ce projet porté par la chaire UNESCO de l'Université entend rappeler les différentes origines des ancêtres qui ont été à l'origine du peuplement de La Réunion et dont l'héritage culturel subsiste aujourd'hui à travers le métissage. Dans les années à venir, d'autres stèles fleuriront donc à La Réunion, en Afrique et en Inde. Un travail de mémoire nécessaire selon Sudel FUMA car « quand on souffre d'un manque de repère identitaire, on est quelque part très mal dans sa peau et à travers l'interculturalité, il s'agit de faire en sorte que les réunionnais n'occultent pas leurs ancêtres qui sont une partie d'eux-mêmes ».*

* extrait de l'interview donnée par Sudel FUMA dans le Trimestriel du Groupement des Opérateurs du Tourisme de Madagascar d'octobre 2004



LES PARTENAIRES DE CETTE OPÉRATION

De nombreuses institutions autres que la Chaire UNESCO de l'Université de La Réunion ont pris part à ce projet :

- la Mairie de Fort Dauphin,
- le Ministère Malgache de l'Environnement, des Eaux et Forêts,
- le Ministère Malgache de la Culture et du Tourisme,
- le Ministère Malgache de la Jeunesse et des Sports,
- le Conseil Régional de La Réunion,
- la Commission de l'Océan Indien,
- le Consulat Malgache de La Réunion,
- l'Université de Tuléar,
- la Région d'Anosy,
- l'Association HISTORUN,
- l'Association ECO DEV MADAGASCAR

LA CÉRÉMONIE DU 16 DÉCEMBRE 2004

La journée du 16 décembre 2004 a été rythmée par deux moments clefs :

- une cérémonie traditionnelle au cours de laquelle il a été procédé à la bénédiction du jardin endémique et des deux stèles ainsi qu'à un sacrifice d'un zébu en hommage aux ancêtres,
- une cérémonie plus protocolaire où se sont succédées les prises de parole des officiels présents pour l'occasion entrecoupées de danses et chants malgaches.

Trois conférences ont également été données par Sudel FUMA et Evelyne COMBEAU, tous deux rattachés au Centre de Recherche et d'Etudes sur les Sociétés de l'Océan Indien de l'Université de La Réunion (CRESOI - EA 12) et par M. MANJAKAHERY de l'Université de Tuléar. A noter la participation de la Troupe Vollard, compagnie de théâtre réunionnaise qui a s'est livrée à une lecture de textes historiques.

Un reportage d'une cinquantaine de minutes retraçant les moments forts de ce projet sera disponible prochainement.